



Newsletter Mang n°1

Programme Mang quésaco ?.....	1
Où en sont les diagnostics (axe 1) ?.....	3
Quelles formations sont proposées (axe 3) ?.....	5
Comment être informé des avancées de Mang (axe 4) ?.....	6
La parole à Sylviana Stephen-Fortuné.....	7
Actualités événements et ateliers.....	7
Informations bibliographiques.....	7



Programme Mang quésaco ?

A l'issue de la conférence environnementale de septembre 2013, et dans le cadre de la feuille de route pour la transition écologique, le premier ministre a fixé comme objectif au Conservatoire du littoral d'assurer la protection du tiers des mangroves de l'outre-mer français.

Mis en oeuvre par le GIP Aten et le Conservatoire du littoral, le projet Mang vise à impulser une dynamique collective pour la préservation des zones humides littorales de l'outre-mer. Il s'agit d'un projet soutenu par l'AfD et la Commission Européenne dans le cadre de l'initiative BEST.

4 objectifs - 4 axes de travail

- Réaliser une méthode de diagnostic de site et la porter à connaissance des parties prenantes dans les actions de gestion et de conservation (axe 1),
- Préciser une méthodologie participative de gestion des zones humides (axe 2),
- Faire connaître, et permettre l'adoption de ces méthodologies de travail par l'ensemble des gestionnaires des zones humides (axe 3),
- Impliquer les différents publics concernés pour une meilleure conservation des zones humides (axe 4).



8 sites pilotes

Le programme Mang s'appuie sur des sites pilotes afin de mettre au point une méthodologie de travail adaptée aux zones humides littorales ultramarines. À ce jour, 8 sites pilotes ont été identifiés dans les zones « océan indien » et « océan atlantique » de l'outre-mer français.

Sites Pilotes	Surface (ha)	Ecosystèmes	Labellisé RAMSAR
La Réunion, Etang du Gol	67	Etang littoral	
Mayotte, Vasière des Badamiers	105	Vasière (unique), mangrove	oui
La Guyane, Estuaire d'Iracoubo et de Sinnamary (marais de Pripris de Yiyi)	11 600	Marais, estuaire bordé de mangrove	oui
La Guadeloupe, Marais de Marie-Galante	513	Forêt marécageuse, plans d'eau, mangrove fermée sur cordon sableux	
La Martinique, Les Salines	100	Principal plan d'eau de l'île, mangrove	oui
Saint-Martin, Baie de l'Embouchure	142	Plans d'eau, mangrove fermée et ouverte sur cordon sableux.	oui
Saint-Barthélémy, Salines	18	Plan d'eau anciennement exploité pour le sel	
Saint-Pierre-et-Miquelon, Isthme de Miquelon Langlade	1340	Lagune (unique), marais	

Une fois les sites pilotes étudiés et les premiers éléments généralisables aux zones humides littorales déterminés, d'autres sites pourront se lancer dans ce processus de préservation et de gestion de la biodiversité ultramarine.

Près de 3 ans de travail

Le projet Mang se déroule sur 3 années (2014 - 2016) et s'organise comme suit :

Première année :

- Une analyse de la bibliographie existante, afin de déterminer l'état initial des sites ;
- La réalisation de diagnostics sur les compartiments biologiques, eau et sédiment, afin de compléter les données disponibles, de mieux comprendre le fonctionnement des sites et de déterminer leur état écologique ;
- L'organisation de deux sessions de formation à l'attention des professionnels des zones humides littorales auront lieu aux antilles et dans l'océan indien. L'objectif général est de comprendre le fonctionnement et le rôle de ces zones humides ;
- L'organisation des premières réunions de concertation avec les acteurs locaux (gestionnaires des sites pilotes, acteurs de la préservation de la biodiversité...) ;
- Le lancement de la communication sur le projet Mang (internet, newsletter, flyer...).

Deuxième année :

- La poursuite de la concertation avec les acteurs locaux, afin de continuer la réflexion sur la gestion des zones humides littorales ;
- L'élaboration d'un plan de gestion simplifié pour chacun des sites à partir des éléments de diagnostic et en concertation avec les acteurs des territoires ;
- La proposition de protocoles de suivis simples et standardisés, répondant aux besoins locaux et régionaux, formant une boîte à outils ;
- L'organisation de deux sessions de formation sur la gouvernance et les protocoles de diagnostics et de suivis des zones humides à destination des gestionnaires et acteurs locaux ;
- La communication sur les premiers résultats obtenus (diagnostics, plan de gestion simplifié...).

Troisième année :

- L'élaboration d'une méthode de diagnostic applicable à l'ensemble des sites et simple à mettre en œuvre par les gestionnaires, associée à un outil d'aide à la prise de décision pour la réalisation du diagnostic ;
- L'organisation de deux sessions de formation sur le terrain sur la boîte à outils diagnostic ;
- Le lancement d'études sur de nouveaux sites de l'outre-mer européen ;
- La communication et la mise à disposition des outils créés.

Où en sont les diagnostics (axe 1) ?

Le bureau d'études Impact Mer (<http://www.impact-mer.fr/fr/>), spécialisé sur la gestion intégrée des zones côtières, réalise les diagnostics de 5 des 8 sites pilotes.

Les 3 autres sites pilotes (La Réunion, Saint-Martin et Saint Pierre-et-Miquelon) ne nécessitent pas d'inventaire ou de diagnostic complémentaire.

Sites Pilotes	Diagnostic	Période
Mayotte, Vasière des Badamiers	Diagnostic hydrologique, inventaire faunistique	Non fixée
La Guyane, Estuaire d'Iracoubo et de Sinnamary (marais de Pripris de Yiyi)	Inventaires floristique et faunistique	Décembre 2014
La Guadeloupe, Marais de Marie-Galante	Diagnostic hydrologique, inventaire faunistique	Janvier 2015
La Martinique, Les Salines	Diagnostic hydrologique	Novembre 2014
Saint-Barthélemy, Salines	Diagnostic hydrologique	Non fixée

Le marché a été notifié en octobre 2014, les inventaires ont pu commencer en novembre 2014. Les premiers sites diagnostiqués sont les salines de Martinique et l'estuaire d'Iracoubo ou marais de Pripris de Yiyi en Guyane.

Premiers terrains : Les Pripris de Yiyi

Le site des Pripris de Yiyi s'étend sur 1000 ha et présente une diversité importante de milieux (plan d'eau avec de la végétation aquatique, prairies humides, savanes, forêt sur cordons sableux, crique). Ce site est reconnu comme ayant une importance internationale (site Ramsar). Acquis par le Conservatoire du littoral en 1996, une co-gestion est assurée par la commune de Sinnamary et par la SEPANGUY (association de protection de l'environnement).

Le programme Mang vise à définir le futur plan de gestion (2016-2021) en apportant notamment de nouvelles données sur le fonctionnement hydrologique et la qualité environnementale du plan d'eau.

Une réunion de lancement a réuni de nombreux acteurs de l'environnement (institutions, milieu associatif, usagers) et a permis de définir la méthodologie d'élaboration du plan de gestion et d'adapter le protocole d'évaluation de la qualité du milieu.

Suite à cette réunion, des entretiens avec les principaux acteurs du site ont eu lieu. Des visites de terrain ont été réalisées (découverte du site, observation du travail de la faucardeuse, observations de la faune et de la flore) et une première campagne d'échantillonnage a été réalisée. Dix stations de suivi ont été installées sur lesquelles une équipe d'Impact Mer et d'Hydreco a caractérisé la courantologie et conduit des analyses de l'eau et des sédiments.

Renseignements : fbompy@impact-mer.fr



Marais de Pripris de Yiyi

Quelles formations sont proposées (axe 3) ?

Les formations réalisées 2014

Deux sessions intitulées "Préserver une zone humide : Pourquoi ? Comment ?" étaient programmées par l'Aten.

Formation en Guadeloupe du 1^{er} au 5 décembre 2014 à destination des gestionnaires des Antilles-Guyane

Animée par le bureau d'études Impact Mer, cette session a rassemblé une vingtaine de professionnels et gestionnaires travaillant sur la gestion des zones humides littorales au quotidien : Collectivités, Parc national de la Guadeloupe, Conservatoire du littoral, Office National des Forêts, associations naturalistes...

La formation s'est déroulée à la Maison de la Mangrove, sur le territoire de la commune des Abymes. Plusieurs intervenants se sont succédés au cours de la semaine afin d'expliquer le fonctionnement d'une zone humide et les spécificités rencontrées en outre-mer. Plusieurs thématiques ont été traitées : définitions et typologie des zones humides, contexte réglementaire, enjeux et menaces, fonctionnement hydrologique et écologique, services rendus et gestion. La journée sur le fonctionnement écologique animée par Daniel IMBERT (expert en écologie des zones littorales) a été particulièrement riche en enseignements. Durant la semaine, les stagiaires ont pu alterner entre les visites de terrain, les exposés, l'étude de cas et les projections de petits films.



Stagiaires de la formation Mang en Guadeloupe

Ils ont pu se rendre sur plusieurs types de zones humides (forêt marécageuse, mangrove, marais, lagune...) afin d'aborder leurs fonctionnements (physiques, écologiques) et les problématiques



rencontrées (gestion, aménagements, menaces). A la fin de la semaine, les stagiaires ont été amenés à travailler en groupe sur une étude de cas pratique : le fonctionnement et la gestion des marais de Folle Anse à Marie-Galante. Une journée sur le site a été organisée durant laquelle deux agents de l'ONF et de l'ONCFS ont présenté le fonctionnement du site et ses différents enjeux. Les stagiaires ont aussi pu échanger tout au long de la semaine sur les problématiques qu'ils rencontrent dans leurs métiers.

Renseignements : Jessica Crillon (jcrillon@impact-mer.fr)

Quelles formations prévues pour 2015 ?

La session initialement prévue dans l'océan indien en novembre 2014 est reportée au printemps. De niveau 1, elle se tiendra à la Réunion et sera semblable à celle organisée en Guadeloupe. Dès que la date sera fixée, vous trouverez sur cette page la fiche descriptive du stage et l'accès aux inscriptions : <https://formaltis.espaces-naturels.fr/formaltis/portal.search-themes.do?domaine=6>

A l'automne 2015, les formations de niveau 2 seront organisées et traiteront des méthodologies d'inventaires (physique, biologique) en zones humides littorales.

Au programme :

- les protocoles de diagnostics et de suivis (physiques et biologiques),
- l'organisation du planning,
- l'exploitation des résultats,
- la gestion participative.

Une partie de la formation sera consacrée aux relevés terrains *in situ*.

Première session du 16/11/2015 au 20/11/2015 en Océan Indien

<https://formaltis.espaces-naturels.fr/formaltis/portal.session.fiche.do?id=1125>

Deuxième session du 07/12/2015 au 11/12/2015 aux Caraïbes

<https://formaltis.espaces-naturels.fr/formaltis/portal.session.fiche.do?id=1126>

Comment être informé des avancées de Mang (axe 4) ?

Sur les pages du site internet du pôle-relais des zones humides d'outre-mer consacrées au projet Mang (dans la rubrique actions) : <http://www.pole-zh-outremer.org/>,
<http://www.pole-zh-outremer.org/les-actions-du-pole-relais-outre-mer/>

Grâce à nos newsletters semestrielles. Vous souhaitez recevoir celle de juin, faites le nous savoir en écrivant à evanne.lefur@aten.espaces-naturels.fr

Par la diffusion du flyer qui détaille notre programme. En 2015, nous prévoyons de le traduire en anglais puis en espagnol. Mais pouvez d'ores-et-déjà télécharger la version disponible depuis juin 2014 : http://temeum.espaces-naturels.fr/sites/default/files/documents/actualites/la_plaquette_du_projet_mang_est_telechargeable/flyer-mang-2014-web1.pdf



La parole à Sylviana Stephen-Fortuné

Sylviana Stephen-Fortuné, Garde du littoral de l'Étang des Salines (Commune de Saint-Anne) - Site pilote Mang de Martinique.

Qu'attendez-vous du programme Mang ?

J'attends avec impatience que les diagnostics aboutissent, que les données soient disponibles, pour que l'on analyse « l'état de santé » ou l'état écologique de cette zone humide littorale. Ces informations donneront le top départ d'un travail en concertation avec le bureau d'études sur l'avenir de l'étang des Salines, quels usages maintenir, quelles actions mener ?

Et les formations, elles vous tentent ?

Oui, je souhaite m'inscrire aux formations prévues en 2015 et en 2016 qui seront plus opérationnelles car centrées sur les protocoles de diagnostic et de suivi, sur la gestion... Je n'ai pas participé à la session de décembre 2014 en Guadeloupe car j'ai déjà suivi de bonnes formations de base sur le fonctionnement des zones humides, les enjeux et les menaces.

En conclusion...

Globalement c'est très intéressant, pour nous gestionnaires, de pouvoir bénéficier des apports du programme Mang (diagnostics, appui technique, formations) que l'on n'aurait pas pu financer autrement.

Pour en savoir plus sur le site pilote sur lequel travaille Sylviana rendez-vous sur:

<http://www.bungalows-martinique.com/fr/activite-touristique/l-etang-des-salines-une-nature-pleine-de-surprises.html>

Actualités événements et ateliers

Les premières réunions locales Mang ont eu lieu à l'automne avec les gestionnaires des sites pilotes, le Conservatoire du littoral et le bureau d'études Impact Mer. Elles ont concerné les 3 sites pilotes suivants : la Martinique, la Guyane et la Guadeloupe.

Informations bibliographiques

Documents :

Présentation du pôle-relais mangroves et zones humides d'outre-mer :

http://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Pole-relais_mangroves_zones_humides_d_Outre-mer.pdf

Mangroves et outre-mer français (CdL et l'IFRECOR) :

<http://www.icriforum.org/sites/default/files/Mangroves-OM-francais.pdf>

Echo-côtier de l'outre-mer sur les zones humides littorales, 1er semestre 2014 (CdL):

<http://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=30&ved=0CFgQFjAJOBQ&url=http%3A%2F%2Fwww.une-saison-en-guyane.com%2Fdownload>



[%2F538%2F&ei=ziCIVIO7BlarU8OLgqAE&usg=AFQjCNGPEXGQBvKXYTShP93W_sfi_ad3YA&sig2=upxsr88rzlu8hoR_W8IYTQ](#)

Les zones humides de Guyane (la Sepanguy, 1993) :

https://herbier.unistra.fr/uploads/media/Les_zones_humides_de_Guyane.pdf

Synthèse bibliographique du BRGM sur les zones humides de Guyane (2009) :

<http://infoterre.brgm.fr/rapports/RP-57709-FR.pdf>

Webographie :

Présentation Mang (IUCN) :

http://iucn.org/news_homepage/news_by_date/?12526/MANG-managing-coastal-wetlands

Les zones humides littorales, des écosystèmes utiles pour les territoires (CdL) :

<http://www.conservatoire-du-littoral.fr/84-les-zones-humides.htm>

Les zones humides protègent l'eau (DEAL Guadeloupe) :

<http://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr/les-zones-humides-protègent-l-eau-a626.html>

Comment évoluent les spécificités outre-mer en matière de milieux humides ? (ONB : Office National de la Biodiversité)

<http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/questions/8-comment-evoluent-les-specificites-outre-mer-en-matiere-de-milieux-humides>

Le groupe de l'IUCN spécialiste des mangroves :

<http://www.zsl.org/iucn-ssc-mangrove-specialist-group>

Marée noire dans les mangroves du Bangladesh (Le monde):

http://www.lemonde.fr/pollution/article/2014/12/13/catastrophique-maree-noire-au-bangladesh_4540065_1652666.html

Bientôt une liste rouge des écosystèmes fragilisés en France (mangroves, forêts...)

<http://www.actu-environnement.com/ae/news/bientote-liste-rouge-ecosystemes-fragilises-france-23531.php4#xtor=AL-33>

Crédits photos : Impact Mer, Conservatoire du littoral, Réserve Naturelle de Saint-Martin